



COMMUNIQUE DE PRESSE

SÉMINAIRE ORGANISÉ PAR LE CENTRE RÉGIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST (AFRITAC DE L'OUEST)

CONAKRY, 6 - 10 NOVEMBRE 2017

« LE CONTRÔLE DES PRODUITS PÉTROLIERS, DE L'IMPORTATION A LA DISTRIBUTION »

Le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest) a organisé à Conakry, du 6 au 10 novembre 2017, un séminaire régional sur le thème : "Le contrôle des produits pétroliers, de l'importation à la distribution".

Ce séminaire a réuni une trentaine de participants des dix pays membres de l'AFRITAC de l'Ouest ainsi que les experts de la CNUCED et de l'AFRITAC de l'Ouest. Il a permis aux participants de partager les défis auxquels ils font face, chacun dans leur pays, et d'acquérir des savoir-faire indispensables pour une meilleure maîtrise des recettes liées aux importations et à la distribution des produits pétroliers. À l'issue de ce séminaire régional, les travaux ont conduit les participants à mieux appréhender trois aspects importants liés au thème abordé au cours du séminaire: (i) le rôle de chaque partie intervenant dans la procédure pour déterminer, avec exactitude, les quantités de produits importés, (ii) la gestion douanière des installations et la familiarisation avec des notions techniques essentielles ainsi que la détermination des volumes de produits suite à recensement et enfin, (iii) la nécessité d'une organisation administrative pertinente afin d'assurer un suivi et un contrôle rigoureux des produits exonérés et/ou faiblement taxés.

Contexte

L'AFRITAC de l'Ouest est un des dix Centres Régionaux d'Assistance Technique (CRATs) du FMI issus du partenariat entre ce dernier, les pays membres et les partenaires au développement. L'objectif stratégique du Centre est de renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour la conception et la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières saines, pouvant soutenir la croissance et contribuer à la réduction de la pauvreté. L'AFRITAC de l'Ouest fournit l'assistance technique (AT) et la formation à la Guinée, la Mauritanie, et aux huit pays membres de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Les institutions de l'UEMOA suivantes reçoivent ou bénéficient de l'AT de l'AFRITAC de l'Ouest : la Banque centrale des États de

l'Afrique de l'Ouest, l'Agence de régulation du marché financier de l'UMOA (AUT), le Secrétariat général de la commission bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine, la Commission de l'UEMOA, et le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers. L'assistance technique fournie à ces institutions vise à soutenir l'intégration régionale.

Les activités de l'AFRITAC de l'Ouest soutiennent le renforcement des capacités dans six domaines relevant de l'expertise du FMI : la gestion de la dette et le développement des marchés financiers, la gestion des finances publiques, l'administration des recettes, la restructuration et la supervision bancaires, l'analyse et les prévisions macroéconomiques et les statistiques macroéconomiques. Ces activités sont menées au moyen des missions d'assistance technique, d'ateliers de formation et séminaires, et de stages d'immersion. Elles sont exécutées par les Conseillers résidents et les experts de court terme. Quelques fois, ces activités sont mises en œuvre en partenariat avec les départements du FMI en charge des questions d'assistance technique, avec d'autres Centres régionaux d'assistance technique du FMI, ou avec des institutions régionales. Dans la conduite de ses activités, l'AFRITAC de l'Ouest cherche à s'assurer d'une bonne coordination avec l'assistance technique fournie par d'autres bailleurs de fonds, afin d'éviter les duplications et de renforcer l'efficacité de l'assistance technique.

